

Document important

Chers parents,

Nous sommes heureux d'accueillir votre enfant au sein de l'école Agrippa d'Aubigné pour cette nouvelle année scolaire ! L'équipe enseignante sera à votre écoute tout au long de l'année, **n'hésitez donc pas à prendre rendez-vous avec l'enseignant(e) de votre enfant pour toute question, remarque ou information.**

Pour les nouveaux venus, nous vous invitons à consulter le livret d'accueil et le règlement intérieur de l'école sur le site internet. Au cours de l'année des comptes rendus y seront par ailleurs diffusés. Les personnes ne disposant pas de cet outil pourront les demander à l'enseignant de leur enfant.

<http://sites79.ac-poitiers.fr/niort-agrippa-daubigne>

Ou taper: école primaire Agrippa D'AUBIGNE (Niort)

Lors de cette rentrée, l'équipe pédagogique a choisi de mettre en ligne plusieurs **documents importants**. (Ceci par souci d'économie de papier mais aussi par restriction de photocopies) :

- Le livret d'accueil.
- Le calendrier des vacances scolaires.
- Les documents de santé : mise en place d'un PAI...

N'hésitez pas, toute l'année, à consulter le site de l'école !

Pour nous contacter, il vous faudra appeler sur le **numéro de l'école élémentaire (05 49 73 97 52)**.

N'hésitez pas à **laisser un message** (ne pas appeler plusieurs fois, la messagerie se remplit très vite).

Par ailleurs, lors de votre inscription, la mairie vous a remis un guide pratique de l'écolier (c'est un document contenant des informations importantes, conservez-le précieusement).

Pour le bon fonctionnement de l'école et le bien-être de votre enfant, nous vous solliciterons pour compléter les documents suivants et vous demanderons de nous les rapporter le plus rapidement possible.

Rappel des horaires : 8h35 (ouverture de la grille) 8h45-11h45 /13h45-16h.

A partir de 9h, l'école ne sera plus ouverte.

Pour tous les élèves de l'école (maternelle et élémentaire), prévoir :

- Fiche de renseignements/urgence pour toutes les sorties scolaires et l'intervention éventuelle de pompiers dans le temps scolaire.
- L'attestation d'assurance « responsabilité civile » et « individuelle accident ».
- 2 boîtes de mouchoirs en papier et un rouleau d'essuie tout.
- Si un événement prévu doit modifier la journée scolaire (rendez-vous médical, sortie avec une personne différente, etc.), il est souhaitable de **l'écrire sur le cahier de liaison** ou sur un petit mot (à la maternelle) que vous donnerez à l'enseignant de votre enfant.
- Par ailleurs, lorsque votre enfant ne viendra pas à l'école, **téléphonez dès le matin** afin de prévenir de son absence (**surtout lorsque l'enfant a l'habitude de venir seul, à pied ou à vélo, à l'école**).
- Marquer tous les effets et fournitures de votre enfant (stylo indélébile).
- Signer tous les documents qui vous seront remis pour information.

Pour les élèves de la maternelle :

Merci de fournir pour l'année scolaire de votre enfant :

- Une vieille chemise ou vieux tee-shirt adulte (pour les élèves de Madame Grolleau uniquement)
- Un carton à dessins (format moyen)
- Chaque matin, prévoyez un temps d'accompagnement aux toilettes pour votre enfant avant de le conduire dans sa classe.
- Si votre enfant a besoin d'une peluche ou d'un objet fétiche (sauf les tétines), vérifiez chaque matin que vous l'avez glissé dans son sac (pour la sieste et en cas de gros chagrin...). Des caisses individuelles seront prévues à cet effet.

Nous vous recommandons d'accrocher au portemanteau un petit sac plastique contenant **un change qui peut rester à l'école**, ou de le placer dans la caisse. Il est inutile d'acheter un cartable en maternelle, le portemanteau doit rester disponible pour accrocher le vêtement.

Merci de votre précieuse collaboration.

L'équipe pédagogique de l'école.

Signature des parents :